







Pour nos séjours adaptés du **29 Juillet au 10 aout, du 12 au 18 Août et du 12 au 25 Août,** à destination d'enfants et adultes en situation de handicap mental ou porteurs de troubles du spectre autistique:

ANIMATEURS/TRICES, RESPONSABLES, ASSISTANT(E)S SANITAIRES

Rémunération: 70€ pour les responsable, 45 à 50 € pour les animateurs et 50 à 55€ pour les animateurs Assistant Sanitaire

Contrat d'engagement éducatif (CEE)

1 jour de congé payé par semaine.

Prise en charge des frais de transport et d'hébergement

Formation d'initiation au handicap et au fonctionnement de séjours adaptés.

BAFA non obligatoire

Le permis B est un plus